

## Sujets du cours de formation I

Le cours de formation I comprend une introduction au droit fiscal. Il est conçu comme un cours de base. Les personnes qui ont terminé le cours doivent être en mesure de taxer les contribuables exerçant une activité lucrative dépendante (cas ordinaires).

Ce cours est consacré uniquement à l'impôt fédéral direct. Les particularités du droit fiscal cantonal sont enseignées pendant les «fenêtres cantonales» organisées par les cantons, qui sont également responsables de la fourniture du matériel didactique.

Module	Contenu	Leçons
0	Organisation de sa propre administration ( <i>fenêtre cantonale</i> ) (Présentation à l'entrée en service – au plus tard avant le début du cours)	8 <sup>1</sup>
1	Généralités – Le système fiscal suisse	4
2	Introduction à la taxation des personnes physiques	11
3	Revenu de l'activité lucrative dépendante	3
4	Revenu de l'activité lucrative indépendante	2
5	Taxation dans le temps (imposition postnumerando)	4
6	Impôt sur la fortune ( <i>fenêtre cantonale</i> )	2 <sup>1</sup>
7	Introduction à l'imposition des personnes morales	2
8	Double imposition et répartition de l'impôt	3
9	Impôt à la source	2
10	Impôt anticipé	4
11	Procédure	4
12	Perception de l'impôt fédéral direct	1
13	Impôt sur les gains immobiliers ( <i>fenêtre cantonale</i> )	2 <sup>1</sup>
14	Impôt sur les successions et les donations ( <i>fenêtre cantonale</i> )	2 <sup>1</sup>
15	Impôts communaux ( <i>fenêtre cantonale</i> )	2 <sup>1</sup>
16	Préparation de l'examen	4
	Nombre total des leçons	60

<sup>1</sup> Valeur indicative

## Sujets du cours de formation II

Le cours de formation II se réfère aux connaissances de base du cours de formation I. Après ce cours, les participants doivent être en mesure de taxer les contribuables indépendants et les personnes morales (cas ordinaires). Ce cours est consacré uniquement à l'impôt fédéral direct.

Module	Contenu	Leçons
1	Introduction au droit	12
2	Introduction au droit fiscal applicable aux entreprises	4
3	Principes comptables	6
4	Distinction fortune privée / fortune commerciale	4
5	Entreprises de personnes	2
6	Évolution de la fortune	2
7	Imposition dans le temps des personnes physiques	2
8	Taxation des personnes morales	14
9	Apports en capital / retraits en capital	8
10	Imposition dans le temps des personnes morales	2
11	Emploi	2
12	Principes de la restructuration d'entreprises de personnes	2
13	Principes de la restructuration de personnes morales	4
14	Assurances sociales / prévoyance	6
15	Agriculture	2
16	Répartitions intercantonale et internationale	8
17	Rappel d'impôt et amendes fiscales	4
18	Révision fiscale	16
19	Présentation / comportement / psychologie lors de la révision fiscale ( <i>formation externe</i> )	16
20	Préparation de l'examen	4
	Nombre total des leçons	120

## Sujets du cours de formation III

Le cours de formation III est la suite du cours de formation II. Après ce cours, les participants doivent être en mesure de taxer les contribuables indépendants et les personnes morales (cas complexes) en tenant compte des autres types d'impôts.

Ce cours est consacré uniquement à l'impôt fédéral direct.

<b>Module</b>	<b>Contenu</b>	<b>Leçons</b>
1	Consortiums	4
2	Introduction aux droits de timbre	4
3	Restructurations	8
4	Assainissement de sociétés de personnes et de sociétés de capitaux	6
5	Cessions d'entreprises de personnes	4
6	Transferts de droits de participation	4
7	Imposition des trusts et des fondations de famille	2
8	Plans de participation des collaborateurs	4
9	Instruments financiers dérivés	8
10	Imposition des sociétés holding, sociétés de domicile et sociétés mixtes / allègements fiscaux pour des entreprises	8
11	Approfondissement de l'impôt anticipé	4
12	Droit fiscal international (y compris l'accord sur la fiscalité de l'épargne)	4
13	Prix de transfert	4
14	Fiscalité d'entreprise applicable aux structures internationales	4
15	Introduction à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	12
16	Préparation de l'examen	4
	Nombre total des leçons	84